

**Formation des membres du CSE et de la CSSCT  
En Santé-Sécurité et amélioration des Conditions de travail**



**Formation des membres du CSE et de la CSSCT  
En Santé-Sécurité et amélioration des Conditions de travail**

## SOMMAIRE

1. CAP AVENIR – IDENTIFICATION	2
2. CAP AVENIR – PRESENTATION	2
2.1 Qui sommes-nous ?	2
2.2 Nos engagements	2
2.3 Que faisons-nous ?	2
3. PRESENTATION DE L’OFFRE FORMATION	3
3.1 Introduction	3
3.2 Prérequis	3
3.3 Public concerné	3
3.4 Conditions de mise en œuvre de la prestation (Lieu / Taille / Durée)	3
3.5 Modalités d’accès handicap	3
3.6 Délai d’accès	3
3.7 Confidentialité et éthique	3
3.8 Règles de vie de la session	3
3.9 Rupture de parcours	3
4. DEMARCHE PEDAGOGIQUE ET OBJECTIFS	4
4.1 Démarche pédagogique	4
4.2 Les objectifs	4
5. SCHEMA DE DEROULEMENT DE L’ACTION DE FORMATION	5
6. MODALITES D’EVALUATION DES ACQUIS	10
7. EVALUATION	10
8. ANNEXES	11
8.1 Trame Evaluation à Chaud de la formation (complète et simplifiée)	11
8.2 Trame Evaluation à Froid de la formation	12
8.3 Trame Compte-rendu pédagogique	13
8.4 Trame Certificat de Réalisation	14
8.5 Charte Qualité	15

**Formation des membres du CSE et de la CSSCT  
En Santé-Sécurité et amélioration des Conditions de travail**

## 1. CAP AVENIR – IDENTIFICATION

Raison sociale : ----- CONSEIL AUDIT PREVENTION AVENIR  
Nom commercial : ----- CAP AVENIR®  
Adresse postale : ----- 42 rue Saint Marcel, 57000 Metz  
Date de création : ----- Août 2018  
Forme juridique : ----- SAS  
SIRET : ----- 841 456221 00032  
Code NAF : ----- 8559 A  
Numéro de déclaration d'activité : ----- 44570389757  
Numéro de TVA : ----- FR 32841456221  
Certification(s) : ----- OGDPC N°9378  
----- DATADOCK Id DD 0067713  
----- QUALIOPi N° 5-0616  
----- Acteur SST Habilitation 1517918/2022/SST-01/O/15

2

## 2. CAP AVENIR – PRESENTATION

### 2.1 Qui sommes-nous ?

CAP Avenir c'est tout d'abord une rencontre de collaborateurs, issus de la formation et/ou de l'industrie de pointe. Nous avons chacun apporté notre pierre à l'édification d'un organisme de formation, d'audit et de conseil, dédiés aux Établissements et Services Sociaux ou Médico-Sociaux (ESSMS) et à la Prévention des Risques au sens large. Nous intervenons principalement dans le Grand Est mais sommes en mesure de couvrir le territoire national.

### 2.2 Nos engagements

La qualité des prestations ou actions de formation que nous produisons.

La légitimité des intervenants que nous engageons pour conduire les missions que nous ne sommes pas en mesure de mener sur nos capacités internes.

La garantie d'un suivi pédagogique.

*(voir notre charte qualité en annexe).*

### 2.3 Que faisons-nous ?

Nous formons, Nous auditons, Nous conseillons.

Nos programmes de formation sont développés en interne ou en collaboration avec nos experts référents. L'objectif final étant d'assurer une action de formation au plus près de vos attentes, en s'adaptant à vos besoins et au public concerné. Ces actions sont gérées par nos soins et menées par notre équipe d'intervenants qualifiés selon notre méthode.

Au-delà des actions de formation, nous menons également des prestations d'audit et de conseil. Nous accompagnons les structures à l'élaboration du projet d'établissement, l'évaluation interne et conduisons des audits organisationnels, financiers, de cuisines collectives, ...

Nos actions de conseil aboutissent à la réalisation d'un plan d'amélioration de pratiques professionnelles.

### **3. PRESENTATION DE L'OFFRE FORMATION**

#### **3.1 Introduction**

Le droit à la formation en matière de santé, sécurité et conditions de travail concerne toutes les entreprises dotées d'un CSE et tous les membres de la délégation du personnel du CSE, quel que soit leur mandat (titulaires ou suppléants). En effet, ces derniers doivent tous bénéficier d'une formation en santé, sécurité et conditions de travail, y compris lorsqu'existe une commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT).

#### **3.2 Prérequis**

- Connaître la langue française, (lue, écrite, parlée).

#### **3.3 Public concerné**

- Les membres des CSE et CSSCT.

#### **3.4 Conditions de mise en œuvre de la prestation (Lieu / Taille / Durée)**

- Lieu de l'action de formation : En INTRA sur votre site
- Taille du Groupe : 4 mini / 10 maxi
- Durée : 35 heures, (5 jours).  
3jx7h – Travail d'intersession en entreprise – 2jx7h semaine suivante
- Horaires : 09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00 (7 heures / jour)

#### **3.5 Modalités d'accès handicap**

Formations réalisées dans les locaux de l'entreprise qui aura pris les dispositions. CAP Avenir prendra les dispositions nécessaires en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire.

#### **3.6 Délai d'accès**

CAP Avenir s'engage à répondre sous 48h à toute demande d'information relative aux actions de formation. Une fois le contact établi, nous envisagerons conjointement la date la plus appropriée en fonction de vos besoins et de vos enjeux. Sauf cas particulier, la mise en place de la formation pourra se faire dans les deux mois suivant votre demande.

#### **3.7 Confidentialité et éthique**

CAP Avenir s'engage à respecter la confidentialité des informations communiquées au cours des actions de formation.

#### **3.8 Règles de vie de la session**

Les règles de vie de la session de formation sont présentées et remises à l'ouverture de l'action de formation par l'intervenant. Elles permettent de poser un cadre validé par les apprenants afin d'assurer la bonne conduite de la prestation.

#### **3.9 Rupture de parcours**

Dans le cas d'absence d'un apprenant inscrit et présent à l'ouverture d'une session de formation, ce qui caractérise une rupture de parcours, CAP Avenir s'engage à proposer la mise en œuvre d'une action spécifique (sur devis et avec accord du donneur d'ordres) ou de replacer la dite personne absente au groupe suivant si ce dernier est déjà programmé et sous réserve d'une place disponible.

## 4. DEMARCHE PEDAGOGIQUE ET OBJECTIFS

### 4.1 Démarche pédagogique

Pédagogie appliquée : Les méthodes pédagogiques seront appliquées en fonction du niveau des participants, dispensées par un Formateur compétent, expert en matière de prévention des risques professionnels.

Méthodes pédagogiques : **Présentiel**

Pour les Savoir : Expositive, affirmative, démonstrative, interrogative.

Pour les savoir-faire : Démonstrative, interrogative, active de découverte.

La formation sera réalisée à partir d'échanges entre le formateur et les stagiaires sur des cas concrets rencontrés. Présentation de vidéos, brochures, exemples concrets.

Elle est dispensée par un animateur expert en prévention et en évaluation des risques professionnels certifié INRS, enregistré en tant qu'IPRP auprès de la DREETS.

En INTRA : Les moyens et matériel nécessaires sont mis à disposition par l'organisme.

### 4.2 Les objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Comprendre le fonctionnement de la CSSCT,
- Connaitre les enjeux de la prévention des risques professionnels,
- Prendre en compte la loi « Santé » du 2 août 2021,
- Identifier les différents acteurs de prévention,
- Participer activement à la démarche de prévention de l'entreprise,
- Participer activement à l'évaluation des risques professionnels et réalisation du DUERP,
- Réaliser des visites de secteurs, afin d'y repérer les situations à risques imminents et les traiter,
- Réaliser des enquêtes, par suite d'accident du travail ou maladie professionnelle,
- Participer à l'élaboration du plan d'action et en garantir le suivi.

Formation des membres du CSE et de la CSSCT  
En Santé-Sécurité et amélioration des Conditions de travail

## 5. SCHEMA DE DEROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

### 1<sup>ère</sup> demi-journée

#### Formation à la santé-sécurité des membres du CSE/CSSCT

- ❖ Présentation de la formation
- ❖ Règles de vie
- ❖ Tour de table, présentation des participants/Formateur
- ❖ Relevé des attentes



### 2<sup>ème</sup> demi-journée

#### CSE/CSSCT : Généralités

- ❖ Réglementation code du travail
- ❖ Composition du CSE, de la CSSCT
- ❖ Les attributions du CSE en matière de santé et de sécurité au travail
- ❖ Les moyens du CSE en matière de santé et de sécurité au travail
- ❖ Le fonctionnement du CSE



#### Les atteintes sur la santé au travail

- ❖ Les accidents du travail – de trajet – de mission
- ❖ Les maladies professionnelles
- ❖ Les conséquences
- ❖ Statistiques

Formation des membres du CSE et de la CSSCT  
En Santé-Sécurité et amélioration des Conditions de travail

3<sup>ème</sup> demi-journée

**La prévention dans l'entreprise**

- ❖ Réglementation code du travail
- ❖ Les enjeux de la prévention
- ❖ Les acteurs de prévention
- ❖ Les familles de Danger
- ❖ Repérage des dangers existants
- ❖ Définition du danger
- ❖ Définition du risque
- ❖ Les 9 principes généraux de prévention
- ❖ Les mesures de prévention
- ❖ Les mesures de protection
- ❖ L'analyse des dangers et l'évaluation des risques



6

4<sup>ème</sup> demi-journée

**L'évaluation des risques professionnels et le DUERP**

- ❖ Réglementation code du travail
- ❖ Méthode d'évaluation des risques professionnels
- ❖ La pluridisciplinarité
- ❖ Elaboration du DUERP
- ❖ Elaboration d'un plan d'action



**Formation des membres du CSE et de la CSSCT  
En Santé-Sécurité et amélioration des Conditions de travail**

**5<sup>ème</sup> demi-journée**

**Le rôle du CSE en matière de santé - sécurité**

- ❖ Prendre en compte la loi « Santé » du 2 août 2021
- ❖ Identifier les différents acteurs de prévention
- ❖ Participer activement à la démarche de prévention de l'entreprise
- ❖ Participer activement à l'évaluation des risques professionnels et réalisation du DUERP
- ❖ Réaliser des visites de secteurs, afin d'y repérer les situations à risques imminents et les traiter
- ❖ Réaliser des enquêtes, par suite d'accident du travail ou maladie professionnelle
- ❖ Participer à l'élaboration du plan d'action et en garantir le suivi

**6<sup>ème</sup> demi-journée**

**Préparation du travail d'intersession**

- ❖ Outils d'analyse et d'évaluation

**Travail d'intersession à réaliser sur une semaine entre les 2 sessions**

- ❖ Dans votre entreprise, identifier les acteurs de prévention internes
- ❖ Retrouver le dernier accident du travail, rechercher les actions engagées
- ❖ Rechercher une évaluation des risques professionnels d'un poste ou d'une activité
- ❖ Préparer sa présentation en 2<sup>ème</sup> session
- ❖ Identifier un poste de travail ou une activité non évaluée, la présenter en 2<sup>ème</sup> session, afin de la faire évaluer en travail de groupe
- ❖ Evaluer votre entreprise en matière de prévention à partir d'une grille d'évaluation

**Formation des membres du CSE et de la CSSCT  
En Santé-Sécurité et amélioration des Conditions de travail**

**7<sup>ème</sup> demi-journée.**

**Présentation du travail d'intersession**

- ❖ Etude de cas
- ❖ Travail de groupe

**Organisation et réalisation d'une visite CSSCT**

- ❖ Conditions de réalisation
- ❖ Les participants
- ❖ La grille de visite
- ❖ Synthèse de la visite
- ❖ Définition du plan d'action
- ❖ Les visites extra ordinaires



**8<sup>ème</sup> demi-journée**

**Intervention d'entreprises extérieures**

- ❖ Conditions d'intervention d'entreprises extérieures
- ❖ Le plan de prévention
- ❖ Le suivi de chantier
- ❖ Liste des travaux dangereux

**Enquêtes à mener**

- ❖ A la suite d'un accident
- ❖ A la suite d'une maladie professionnelle
- ❖ Relatives aux conditions de travail
- ❖ Mise en œuvre de la méthode de l'arbre des causes



**Formation des membres du CSE et de la CSSCT  
En Santé-Sécurité et amélioration des Conditions de travail**

**Notions de management transversal**

- ❖ Différence entre pouvoir hiérarchique et pouvoir transversal
- ❖ Les acteurs concernés
- ❖ Technique de management

**Dernière journée**

**Visite de secteurs (Intra) – Projection vidéo (Inter)**

- ❖ Réalisation d'une visite CSSCT en groupes
- ❖ Synthèse et présentation

**Validation des participants :**

- ❖ Savoir : QCM de 30 questions, 70% des réponses justes
- ❖ Savoir être : Selon 10 critères comportementaux, en décrire 7 minimums (oral)
- ❖ Savoir-faire : Evaluation formative, à partir de la visite réalisée, sur 10 critères définis

Si réussite, l'organisme émettra un avis favorable, une attestation nominative de compétences sera délivrée.

En cas d'échec, l'organisme émettra un avis défavorable, en précisant les points liés à l'échec.

A l'issue de la session, une évaluation de la formation sera réalisée par les apprenants, un certificat de réalisation de fin de formation individuelle leur sera remis.

**Evaluation de la formation**

**Pédagogie appliquée : La formation est dispensée par un animateur compétent. Préventeur de profession, formateur à l'évaluation des risques professionnels certifié INRS. Enregistré en qualité d'IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels) auprès de la DREETS Grand-Est. Celui-ci se mettra à la portée des apprenants, en adaptant les méthodes pédagogiques au niveau des apprenants, afin de répondre au mieux à leurs besoins. Cette formation est animée à partir d'échanges entre chaque partie, en fonction des expériences rencontrées par chacun.**

**Validité/maintien des acquis : Quatre ans (4 ans)**

**Formation des membres du CSE et de la CSSCT**  
**En Santé-Sécurité et amélioration des Conditions de travail**

## **6. MODALITES D'ÉVALUATION DES ACQUIS**

Les acquis / les connaissances des apprenants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.

La connaissance des stagiaires sur le thème traité est évaluée au démarrage de la formation par le biais d'un quiz, celui-ci sera repris lors de bilan de la formation afin de pouvoir analyser les écarts entre les pratiques actuelles et les pratiques recommandées.

Une Grille d'auto-évaluation d'entrée et de sortie reprenant les pratiques cibles sera également proposée à chaque participant celle-ci permettra de vérifier si les objectifs de bonnes pratiques sont maîtrisés non maîtrisés ou en maîtrise partielle

## **7. EVALUATION**

Les connaissances seront évaluées de manière auto-formative, par un quiz, en début de formation

La satisfaction sera évaluée en fin de formation, en présence des apprenants, du formateur, et d'un représentant du service formation si cela est possible.

Ce bilan a pour objet d'évaluer la pertinence du dispositif de formation, le degré de satisfaction des stagiaires et les éventuelles améliorations à apporter pour les prochaines sessions.

Une évaluation à froid sera proposée sous 7 jours à l'issue de la prestation de formation. Un lien sera communiqué au responsable formation pour être transmis aux apprenants.

.

# Formation des membres du CSE et de la CSSCT En Santé-Sécurité et amélioration des Conditions de travail

## 8. ANNEXES

### 8.1 Trame Evaluation à Chaud de la formation (complète et simplifiée)

>>> Document évaluation à chaud complète également disponible en ligne



FORMULAIRE	Identification du document : FL 015
<b>EVALUATION DE LA FORMATION</b>	Date d'applicabilité : 17/03/2021
	Indice : 6

Entreprise : \_\_\_\_\_  
Lieu : \_\_\_\_\_  
Thème : **CSH10: Vivre et ressentir les effets du vieillissement**  
Dates : \_\_\_\_\_  
Formateur(ice) : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_

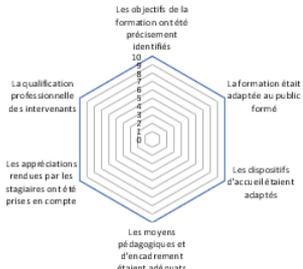
Mail (pour recevoir nos newsletters) : \_\_\_\_\_

J'autorise, à titre gratuit, la société CAP Avenir à diffuser la photo de groupe sur laquelle j'apparais sur les réseaux sociaux/web. : OUI / NON\*  
OUI / NON\*  
\*Entourer votre réponse

1/ **Appréciation globale**

Excellente	Bonne	Moyenne	Passable	Médiocre
<input type="checkbox"/>				

2/ **Evaluation de la formation**



3/ **Avez-vous apprécié la formation ?**

SAS Conseil Audit Prévention Avenir - 5 rue de l'Épave - 57000 Metz  
© 06 79 84 77 62 - [contact@cap-avenir.fr](mailto:contact@cap-avenir.fr)  
SIRET : 841 456221 0004 - CODE NAF 8559A - Numéro de déclaration d'activité : 44570389757



FORMULAIRE	Identification du document : FL 015
<b>EVALUATION DE LA FORMATION</b>	Date d'applicabilité : 17/03/2021
	Indice : 6

4/ **Quels sont les points qui vous ont semblé les plus pertinents ?**

5/ **Y'a-t-il des informations complémentaires que vous auriez souhaité aborder ?**

6/ **Recommanderiez-vous cette formation ?**

Oui  
 Non

7/ **Commentaires généraux**

8/ **Par quelle autre formation seriez-vous intéressé(e) ?**

9/ **Évaluez votre résultat à chaud (entourer votre niveau ressenti)**

• **Objectif 1 : Connaître les effets et les conséquences du vieillissement**

AVANT	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
APRES	<input type="checkbox"/>									

• **Objectif 2 : connaître les troubles de la vision liés à l'âge**

AVANT	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
APRES	<input type="checkbox"/>									

• **Objectif 3 : connaître les troubles de la presbycusie**

AVANT	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
APRES	<input type="checkbox"/>									

• **Objectif 4 : Savoir adapter ses pratiques professionnelles au regard des effets du vieillissement**

AVANT	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
APRES	<input type="checkbox"/>									

Ce formulaire nous permet de nous améliorer constamment. Merci de votre temps.  
En cas de réclamation, n'hésitez pas à envoyer un mail à [contact@cap-avenir.fr](mailto:contact@cap-avenir.fr)  
Nous remercions vers vous sous 48h.

SAS Conseil Audit Prévention Avenir - 5 rue de l'Épave - 57000 Metz  
© 06 79 84 77 62 - [contact@cap-avenir.fr](mailto:contact@cap-avenir.fr)  
SIRET : 841 456221 0004 - CODE NAF 8559A - Numéro de déclaration d'activité : 44570389757



FORMULAIRE	Identification du document : FL 015-02
<b>EVALUATION DE LA FORMATION</b> (pour les usagers d'ESAT)	Date d'applicabilité : 17/11/2021
	Indice : 1

Entreprise : \_\_\_\_\_  
Lieu : \_\_\_\_\_  
Thème : \_\_\_\_\_  
Dates : \_\_\_\_\_  
Formateur(ice) : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
Service : \_\_\_\_\_

Étes-vous en accord ou en désaccord  
avec les appréciations suivantes ?






1.	La formation a répondu à mes attentes		
2.	Le support utilisé est satisfaisant		
3.	Je pense mettre en pratique ce que j'ai appris		
4.	La durée du stage est adaptée au contenu		

SAS Conseil Audit Prévention Avenir - 5 rue de l'Épave - 57000 Metz  
© 06 79 84 77 62 - [contact@cap-avenir.fr](mailto:contact@cap-avenir.fr)  
SIRET : 841 456221 0004 - CODE NAF 8559A - Numéro de déclaration d'activité : 44570389757

**Formation des membres du CSE et de la CSSCT  
En Santé-Sécurité et amélioration des Conditions de travail**

**8.2 Trame Evaluation à Froid de la formation**

>>> Document à compléter en ligne

<b>Nom de la Formation :</b> Nom de l'organisme de formation: CAP Avenir Dates: Nom et Prénom du formateur:						
<b>Nom et Prénom de l'apprenant</b>						
Votre réponse _____						
<b>Pensez-vous avoir atteint les objectifs que vous vous étiez fixés au début de la formation ? *</b>						
	1	2	3	4	5	
Pas vraiment	<input type="radio"/>	Tout à fait				
<b>Depuis la fin de votre formation, avez vous pu mettre en pratique les connaissances acquises ? *</b>						
	1	2	3	4	5	
Pas vraiment	<input type="radio"/>	Tout à fait				
<b>Diriez vous que la formation vous a permis d'évoluer ? *</b>						
	1	2	3	4	5	
Pas vraiment	<input type="radio"/>	Tout à fait				

<b>Recommanderiez vous cette formation à l'un de vos collègues ? *</b>						
	1	2	3	4	5	
Pas vraiment	<input type="radio"/>	Tout à fait				
<b>Quels éléments avez-vous le plus appréciés ?</b>						
Votre réponse _____						
<b>Quels éléments avez-vous le moins appréciés ? *</b>						
Votre réponse _____						
<b>D'autres suggestions globales concernant l'événement lui-même ?</b>						
Votre réponse _____						
<b>Envoyer</b>		Effacer le formulaire				

# Formation des membres du CSE et de la CSSCT En Santé-Sécurité et amélioration des Conditions de travail

## 8.3 Trame Compte-rendu pédagogique

 <p><b>CAP Avenir</b> CONSEIL - AUDIT - PREVENTION</p>	<b>FORMULAIRE</b>	Identification du document: <b>FL-012</b>	
	<b>COMPTE-RENDU PEDAGOGIQUE</b>	Date d'applicabilité: <b>19/09/2023</b>	
		Indice: <b>05</b>	

<p>CLIENT</p> <p>LIEU</p> <p>INTITULE DU STAGE</p> <p>DATES</p> <p>INTERVENANT (E)</p> <p>NOMBRE DE PERSONNES</p> <p>Saut de page</p>	<p>XXXX</p> <p>XXXX</p> <p>XXXX</p> <p>Du xxx-xx/xxxx</p> <p>XXXX</p> <p>XXXX</p>	<p>×</p> <p>×</p> <p>×</p> <p>×</p> <p>×</p> <p>×</p>	
---	---	---	--

<p><b>OBJECTIFS-DES-APPRENANTS-RECUEILLIS-A-L'OUVERTURE-DE-LA-SESSION</b></p> <p>XXXX</p> <p>XXXX</p> <p><b>PROGRESSION PEDAGOGIQUE</b></p> <p>A) → ATTEINTE-DES-OBJECTIFS (AU-REGARD-DU-PROGRAMME-DE-FORMATION)</p> <p>XXXX</p> <p>XXXX</p> <p>B) → DYNAMIQUE-DE-GROUPE (IMPLICATION-DES-PARTICIPANTS, INTENSITE-DES-ECHANGES)</p> <p>XXXX</p> <p><b>OUTILS-ET-METHODES-PEDAGOGIQUES-UTILISEES</b></p> <p>XXXX</p> <p>XXXX</p> <p><b>SYNTHESE ET COMMENTAIRES DE L'INTERVENANT</b></p> <p>XXXX</p> <p>Rédacteur: XXXX</p> <p>Visa: CAP Avenir: Jean-Maxime Cléach</p>	
--	--

SAS Conseil Audit Prévention Avenir - 42 rue Saint Marcel - 57000 METZ  
 06 79 84 77 62 - [contact@cap-avenir.fr](mailto:contact@cap-avenir.fr)  
 SIREN: 841 456 221 - CODE NAF 8559A - Numéro de déclaration d'activité: 44570389757

Formation des membres du CSE et de la CSSCT  
En Santé-Sécurité et amélioration des Conditions de travail

8.4 Trame Certificat de Réalisation



CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je soussigné, Jean-Maxime Cléach, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences Conseil Audit Prévention Avenir

atteste que :

salarié(e) de l'entreprise :

a suivi l'action

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

action de formation

bilan de compétences

action de VAE

action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du xx/xx/xx au xx/xx/xx

pour une durée de 7 heures

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Metz le

Jean-Maxime Cléach  
Président

## Formation des membres du CSE et de la CSSCT En Santé-Sécurité et amélioration des Conditions de travail

### 8.5 Charte Qualité



10/2023

#### CHARTRE QUALITE

15

La politique Qualité de **CAP Avenir**<sup>®</sup> est structurée autour de trois incontournables :

- La satisfaction de nos clients et des apprenants,
- L'amélioration continue de nos prestations,
- La légitimité et le professionnalisme de nos intervenants.

Conseil Audit Prévention Avenir SAS en sa qualité d'Organisme de Formation, déclaré sous le numéro d'activité 44570389757, est certifié QUALIOPi selon le référentiel national qualité dans la catégorie « Actions de formation ».

Nos engagements en tant qu'organisme de formation sont les suivants :

- Accompagner nos clients dans le développement des compétences de leurs salariés au regard de leur secteur d'activité,
- Analyser et définir les besoins de formation des clients,
- Proposer et adapter les prestations aux publics bénéficiaires et évaluer la qualité de la formation en fin de session,
- Accueillir, informer, accompagner et former les apprenants dans les meilleures conditions puis vérifier l'atteinte des objectifs tels que définis au programme de la formation déployée au moyen d'évaluations, de tests, ...
- Mettre en œuvre tous les moyens humains, pédagogiques et techniques adaptés aux formations dispensées dans un environnement approprié,
- Mettre à disposition des apprenants des formateurs sélectionnés pour leurs expertises et leurs qualités pédagogiques, régulièrement évalués sur les domaines techniques, pédagogiques et d'animation de groupe d'adultes,
- Réaliser des évaluations et les analyser pour chaque action de formation afin de mettre en place des actions d'amélioration et d'éventuelles mesures correctives,
- Réaliser une veille réglementaire, technique et pédagogique dans notre champ de compétence et actualiser le contenu de nos prestations au regard des évolutions,
- Accueillir dans de bonnes conditions, en adaptant les moyens de la formation, les personnes en situation de handicap. Notre référent handicap est disponible pour guider nos clients dans la mise en place des formations dédiées.

Jean-Maxime Cléach (Président)

Conseil Audit Prévention Avenir SAS  
Siège social : 42, rue Saint Marcel • 57000 Metz  
☎ 06 79 84 77 62 • ✉ [contact@cap-avenir.fr](mailto:contact@cap-avenir.fr)  
SIREN : 841 456 221 • CODE NAF 85.59A • Numéro de déclaration d'activité : 44570389757